

Centre Sainte-Croix - FGA

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école [Centre Sainte-Croix] définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Favoriser la réussite de tous les élèves en leur offrant un milieu d'apprentissage accueillant et inclusif et en les accompagnant dans leur démarche de formation.

Vision et valeurs : valeurs

**RESPECT
COLLABORATION
BIENVEILLANCE**

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

Portrait social / socioéconomique/ sociodémographique des élèves/partenariat avec la communauté :

- Plus de 60% des élèves n'ont pas le français comme langue maternelle et plus de la moitié sont nés hors-Québec.
- Père/mère de famille
- Travail à l'extérieur
- Difficultés économiques
- Problèmes de santé mentale (TSA/dysphasie) et physique
- Clientèle vulnérable en grandes difficultés dans toutes les sphères
- Jeunes qui se cherchent
- Grande diversité culturelle
- Sous alimentés
- Référencement d'élèves sous entente avec Emploi-Québec
- Collaboration avec plusieurs organismes selon les enjeux: Bureau consultation jeunesse (BCJ), Emploi Jeunesse, Aire ouverte (infirmière), L'Anonyme, Groupe de recherche et d'intervention psycho-sociale (GRIP), service de police de Montréal, organismes d'aide alimentaire, organismes d'insertion professionnelle, etc.
- Provenance sociodémographique: grand Montréal

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

Description/Provenance / Parcours des élèves :

Description:

- 443 élèves inscrits en 2022-2023, diminution significative par rapport aux années passées
- Équipe enseignante composée de 13 postes réguliers

Provenance /parcours des élèves:

- FGJ (en particulier de nos écoles bassin, Georges-Vanier et Lucien-Pagé, mais aussi d'autres écoles, dont Jeanne-Mance)
 - -1er cycle, FPT, FMS, classe spécialisée
 - -2e cycle
- Nouveaux arrivants (francophones, allophones, FGA = 1ère expérience dans le SSQ)
- Issus de la FGA (CREP, Champagnat) avec parcours régulier ou parcours atypique
- Retour après longue interruption
- De la francisation
- Élèves EHDA

Forces et zones de vulnérabilité : forces

1. Offre pédagogique variée : classe ressource, cours hybride, soutien technologique, soutien en mathématique et en français, cours d'informatique pour les groupes d'alphabétisation, récupération, ateliers.
2. Groupes plutôt homogènes.
3. Matériel et équipement adéquat: laboratoire de sciences, ordinateurs portables pour les élèves, TBI, matériel pédagogique diversifié.
4. Bon sentiment d'appartenance généré par la mise en place de nombreuses activités (sorties culturelles, ateliers psychosociaux, activités d'orientation scolaire, Défi du sphinx en mathématique, sortie à la cabane à sucre, fêtes de Noël et de fin d'année, etc.), ainsi que par la reconnaissance des élèves (prix et certificats pour la persévérance, l'assiduité et la réussite, fête des finissants).
5. Milieu sécuritaire, où on respecte les différences de chacun (ethnicité, orientation sexuelle, etc.), incluant les particularités des ÉBP (troubles d'apprentissage notamment).
6. Accessibilité des intervenants.
7. Bonne communication entre les membres du personnel.

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

1. Les élèves qui quittent le centre sans avoir atteint leurs objectifs ou intégré un autre programme, qui ne se présentent pas de façon régulière et continue à leurs cours et/ou qui ne se rendent pas en examen.
2. La maîtrise du français.
3. Les élèves vivant une transition lors de leur entrée en FGA (arrivée de la FGJ, retour aux études après une période d'arrêt, arrivée d'un autre pays) ou une transition interne (introduction d'une nouvelle matière, changement d'enseignant, passage de la FBC à la FBD).
4. Le nombre d'élèves à besoins particuliers et l'adéquation de l'offre pédagogique à cette réalité (nombre de classes ressource et soutien devant être adaptés aux besoins).
5. Les pratiques d'encadrement des élèves (accueil et accompagnement)
6. Les pratiques évaluatives (évaluation en cours d'apprentissage)

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La rétention des élèves

Orientation : S'assurer que tous les parcours mènent à une première diplomation ou qualification

Objectif : Diminuer

le taux d'absentéisme

des élèves de la FBD

de 8%

d'ici le 27 juin 2027.

Enjeu : Les difficultés en lecture en français

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Augmenter

le taux d'évaluation

des élèves des premiers sigles en FBC (1103 et 2101)
de 5%

d'ici le 27 juin 2027.

Enjeu : Les difficultés en lecture en français

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Augmenter

le taux d'évaluation

des élèves en FRA-5201

de 8 %

d'ici le 27 juin 2027.

Enjeu : Les difficultés en résolution de problèmes

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Augmenter

le taux d'évaluation

des élèves en MAT-2101

de 5 % d'ici le 27 juin 2027.

Enjeu : Les difficultés en résolution de problèmes

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Augmenter

le taux d'évaluation

des élèves en MAT-4151

et MAT-4271

de 5%

d'ici le 27 juin 2027.